

## Comité provincial Namur

PV N° 3 – Réunion du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 45.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Philippe AIGRET, Jean-Marie DELEUZE, Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Michel MESUREUR et Luc VERKEST.

Est absent : M. Benoit SAINTVITEUX (raisons familiales)

Invités présents : Mrs José NIVARLET et Gérard TRAUSCH.

Invité excusé : M. Michel REGNIER.

### 1. Approbation du PV de la réunion du 3 septembre 2012

Le PV de la réunion du 6 août est approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'adresse mail de Guy Dessy qui figure dans le memento administratif est erronée. Il fait utiliser l'adresse [gajmgdessy@gmail.com](mailto:gajmgdessy@gmail.com). Elle sera ajoutée sur le site avec les modifications au calendrier.

Le PV du Groupe des Parlementaires est parcouru. A noter qu'il n'y a pas d'incompatibilité à occuper le poste de Vérificateur Régional en même temps que Vérificateur Provincial.

### 2. Correspondance

- Demande de précision de l'article PC89 (qualification des joueurs) du Sombreffe Féminin ;
- Demande de l'AWBB de promouvoir sa page facebook sur le site du CP. Le lien sera ajouté sur le site ;
- A nouveau, la maman de jeunes joueurs transférés (paiement de l'indemnité de formation) fait appel au CP. La demande a été renvoyée au Président de l'AWBB pour réponse ;
- Reçu de l'AWBB copie du courrier adressé au secrétaire d'Eghezée au sujet du prolongement de sa suspension ;
- Demande de Guy Bormans concernant l'homologation des terrains des équipes évoluant en Nationale et plus particulièrement l'appareillage des 24"-14" ;
- E-mail du CP Luxembourg concernant le défraiement de l'arbitre convoqué pour une rencontre amicale alors que 2 arbitres étaient convoqués par l'instance compétente. Réponse a été donnée par J. Lauwerys.
- Demande de M. Collard : tableau pour l'application du PF18 : le président a répondu.
- Reçu de Mme Labidi-Hérion les dates de réunion du Conseil Judicaire ;
- Réception régulière des copies des feuilles de match des rencontres de Jeunes Régionaux. Nous remercions le Département et espérons que cet envoi deviendra systématique ;
- Demande de Philippe Aigret de diffuser auprès des clubs les informations concernant l'organisation de cours de niveau 1 ;
- Nous avons reçu le PV n°1 du Groupe des Parlementaires et du CJD ;
- Reçu un e-mail du BC Givet-Doische concernant le déroulement d'une rencontre de dames entre Faulx et Givet. M. Henquet a transmis le message au Président de Faulx et lui a demandé des précisions.
- Reçu la liste des équipes namuroises inscrites au championnat Régional ;
- Demande de précisions au niveau du paiement de l'indemnité de formation pour une personne qui mute administrativement avec le statut de non-joueur. Dans ce cas, l'indemnité n'est pas due.
- Echange de mails entre le Président et une représentante du BC Malonne concernant les forfaits appliqués lors de la première journée de championnat ;
- E-mail du BC First Andenne expliquant les problèmes rencontrés ce week-end lors de la rencontre de Coupe AWBB Jeunes (arbitrage par des bénévoles).

### 3. Calendrier

Les modifications sont enregistrées au fur et à mesure et paraissent sur le site chaque semaine.

Forfaits généraux : Floreffe en Poussins D et Pupilles Filles, Maillen en P2B Dames, Rochefort en Benjamins C., Mazy-Spy en Prépoussins B., New BC Alsavin Belgrade C. en Préoussins C..

### 4. Tour de table et divers

Jean-Marie Deleuze : Tous les résultats des matches de Coupe de ce week-end ont été enregistrés. Ils vont paraître sur le site dès que possible.

Il manque toujours une feuille du tour précédent (Rochefort – Mazy-Spy B).

Demande du CSJB Tamines pour jouer les rencontres du prochain tour le 1<sup>er</sup> novembre au lieu du week-end des 27-28 octobre : afin de soulager le week-end au vu des rencontres de championnat déjà programmée et des Préliminaires des BAB-BIP-BEN, les rencontres doivent être principalement programmées les 27-28 octobre mais peuvent l'être jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre exceptionnellement.

Michel Hastir : il souhaite un prompt rétablissement à Michel Biot.

José Lauwerys : toute la trésorerie est en ordre au 30 septembre. Les fichiers ont été envoyés à Bruxelles.

Luc Verkest : Il demande l'aide de la Commission de Propagande pour la JRJ du 20 janvier à Beez et à Belgrade.

Il demande à José Nivarlet si un logo peut figurer sur le warm-up : pas de problème tant qu'il ne s'agit pas d'une assurance ou en concurrence avec un sponsor officiel de l'AWBB.

Les entraînements recommencent le 23 novembre à St Berthuin.

Guy Dessy : il travaille au fair-play avec la collaboration de José Lauwerys.

Il demande à Luc de lister les tâches à assurer le 20 janvier à la JRJ.

Michel Mesureur : il a remis les notes de frais pour les homologations au trésorier. Il faudra retourner à Beauraing et à Walcourt.

Les réunions de la Commission de Contrôle des Feuilles vont être à nouveau organisées à la Taverne 500.

Philippe Aigret : Il s'occupe des convocations du mois d'octobre. Peu de couacs ont été enregistrés. Une seule rencontre a été remise par manque d'arbitre.

Une réunion de la CFA s'est déroulée mercredi passé et les sujets suivants ont été abordés :

- Visionnements
- Cours de niveau 1 : le 1<sup>er</sup> s'est déroulé à Natoye avec 29 participants. Plusieurs clubs étaient représentés. Le prochain est prévu le 19 octobre à Tamines. Un prochain cours sera programmé prochainement à Beez.
- Cours de niveau 3 adapté: Il a proposé un planning qui se terminerait déjà en décembre (sous réserve du nombre d'inscriptions).
- Colloques : il a reçu un mail du Département Arbitrage pour l'organisation d'un colloque « Régional » dans la province. Des colloques provinciaux seront programmés prochainement.
- Formation des jeunes arbitres : 2 arbitres seront systématiquement convoqués pour les rencontres de BEN. L'impact financier sera étudié entre les Commissions de Formation des Arbitres et de Propagande.

Gérard Trausch : Existe-t-il une liste des arbitres de club de niveau 1 ? José dispose d'une liste qui doit être complétée avec les participants au nouveau cours. Pour bénéficier d'un demi PC1, il faut avoir suivi le cours de 4h et arbitrer 3 rencontres. Philippe Aigret lui rappelle la philosophie du cours de niveau 1. Les clubs doivent encadrer les jeunes arbitres du niveau 1.

Carine Dupuis : Les inscriptions pour les BAB-BIP-BEN se sont terminées ce week-end. A ce jour, 17 équipes sont inscrites au BAB, 28 au BIP et 25 au BEN. 22 rencontres de Préliminaire (1 en BAB, 12 en BIP et 9 en BEN) seront programmées dans les deux clubs qui ont soumissionné pour leur organisation. Il est fait appel à un club supplémentaire pour accueillir quelques rencontres les 27 ou 28 octobre. Si nous ne disposons de l'une ou l'autre candidature supplémentaire, les clubs joueront les rencontres des préliminaires dans leurs installations. Les tirages au sort s'effectueront le 17 octobre lors de la réunion de la Commission de Propagande.

Mutations administratives : 2 précisions :

- en cas de mutation administrative d'un jeune joueur, le CP ne doit pas délivrer d'attestation.
- Un délai est inévitable entre la demande d'une attestation et sa délivrance. Nous devons vérifier les feuilles des matches concernés.

Y a-t-il de nouvelles personnes dans les Commissions et Arbitres ? Les noms lui étant communiqués, Carine fera la demande des cartes au Secrétariat Général.

Guy Henquet : ce week-end, nous avons enregistré un forfait de Faulx qui devait se déplacer à Keumiée. Qui va payer les frais de location de salle à Keumiée ? Rien n'est prévu au TTA pour cela. Il est prévu que le club visité retouche 89€.

## 5. Divers

Carine Dupuis : elle sera absente du 7 au 14 octobre inclus et ne sera pas joignable par téléphone. Si c'est possible, elle prendra connaissance de ses mails. Mais, il faut s'adresser au Président, M. Henquet, pour toute demande urgente.

Pendant cette semaine-là, le site ne sera pas mis à jour.

Ce week-end, une toute jeune arbitre (2<sup>ème</sup> match) a du arbitrer une rencontre de minimes provinciaux, au vu de l'absence de son collègue. Si, dans ce cas, elle a pu être entourée favorablement, la situation aurait pu poser problème. Il serait appréciable de prévenir le club dans ce cas-là, dans un délai raisonnable, pour éviter ce genre de problème.

Jean-Marie Deleuze : un capitaine-coach peut-il avoir un assistant ? Non. Une précision : si un coach arrive en cours de match et s'il est sur la feuille, il peut s'asseoir sur le banc mais ne peut pas coacher.

Guy Henquet : pour coacher des seniors, il faut au moins une licence C. S'il a une licence D et qu'il coache des Seniors dans un autre club, que se passe-t-il ? C'est un coaching irrégulier. Le forfait doit être appliqué.

Philippe Aigret : le journal l'Avenir a fait paraître une annonce erronée au sujet de l'organisation du cours de niveau 1.

Fin de la réunion à 22h00.

Prochaine réunion : le lundi 5 novembre 2012 à 19.30 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet